

## **Intervention du SNUITAM-FSU lors de la rencontre avec la mission interministérielle chargée d'évaluer la politique publique de sécurité sanitaire des aliments**

Depuis plusieurs années les ministres de l'agriculture successifs, n'ont cessé d'affirmer haut et fort que la sécurité sanitaire de l'alimentation était une priorité. D'ailleurs, comment aurait-il pu en être autrement tant les scandales sanitaires se sont succédés. Malheureusement, malgré les discours et les intentions affichées, c'est à une véritable casse de nos services auxquels nous assistons.

Ainsi à la baisse massive des effectifs, c'est en effet plus de 1000 emplois supprimés entre 2005 et 2013, s'ajoute l'abandon de missions ou le transfert au privé avec la mise en place d'une inspection reposant essentiellement sur la responsabilité des opérateurs et faisant la part belle aux autocontrôles.

Pris entre les exigences des professionnels d'une part et les exigences de rentabilité d'autre part, les agents tentent de conserver ce qui peut l'être en matière de contrôle et de confiance dans les filières.

Mais cela ne fonctionne pas. Le programme pilote en volaille vient de se faire retoquer par l'OAV. Pourtant, il représentait l'avenir en matière d'inspection et avait vocation à s'étendre à d'autres espèces.

En matière d'autocontrôle il est clair que les industriels jouent en priorité la carte de la rentabilité économique à court terme, bien souvent au détriment de la sécurité sanitaire. Dans ces conditions, l'inspection ne peut raisonnablement pas être déléguée aux industriels. Quelques condamnations récentes viennent de nous le rappeler.

En abattoir, la politique menée par la DGAL est de supprimer le maximum d'agents sur les chaînes au détriment de la qualité de l'inspection et de la santé des agents. Faute de personnels titulaires suffisants, l'inspection est confiée à des agents non titulaires (techniciens et vétérinaires), insuffisamment formés, souvent en CDD et livrés à eux-mêmes face aux abatteurs qui contestent régulièrement leur légitimité.

Pourtant l'inspection en abattoir est essentielle puisque c'est là que les denrées animales entrent dans la chaîne alimentaire humaine. Si ce point d'entrée stratégique est négligé, la porte est grande ouverte aux risques de contaminations et de transmissions de maladies.

D'autant plus, que les autres secteurs d'interventions de nos services et notamment la remise au consommateur final, sont négligés, voire abandonnés. En 2013 seulement 60 etp étaient affectés au contrôle de 400 000 établissements de remise directe. Sur la base des taux moyens de

contrôles par agent, un établissement de remise directe sera contrôlé une fois tout les 30 ans, en supposant que leur nombre reste stable.

La DGAL base essentiellement son programme d'inspection sur les contrôles de 2<sup>ème</sup> niveau. Mais, pour réaliser ces contrôles d'une façon sérieuse permettant d'apporter des garanties, il faut disposer de personnels compétents. Or, si les savoirs s'apprennent dans les livres ou dans les amphis, la compétence ne s'acquiert que sur le terrain et au fil du temps. Si nous n'intervenons plus en contrôlant les établissements, nous perdrons peu à peu cette compétence et ne serons plus en mesure de faire du contrôle, même de second niveau.

L'organisation des services au niveau local mériterait une amélioration en terme de visibilité pour les consommateurs et de conditions de travail pour les agents. Depuis la création des DD(CS)PP et la disparition des DDSV, les usagers ne savent plus qui est leur interlocuteur. L'agglomération de services divers sans autre objectif que la diminution des moyens et des effectifs, est un coup redoutable porté à l'efficacité des services vétérinaires...

Enfin, La prépondérance d'un échelon régional (SRAL/DRAAF/Plateforme Chorus), ne s'occupant que des questions budgétaires et chargé d'organiser la pénurie de personnels dans les services, participe à une dégradation générale des conditions de réalisation des missions et au sentiment d'isolement ressenti par les agents.

On voudrait casser le service public de sécurité sanitaire de l'alimentation qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Il est temps de passer des discours aux réalisations, et si la sécurité sanitaire de l'alimentation reste une priorité, il faut se donner les moyens humains, financiers et organisationnels, de conserver un service public efficace et remplissant son rôle de garant de la santé publique des consommateurs.

C'est ce chantier qu'il faut ouvrir, et non pas celui de la démolition de nos services pour récupérer quelques millions qui seront offerts en cadeau aux grandes entreprises sans effet sur l'emploi.

Dites-le à nos dirigeants, soyez innovants, investissez dans le service public, développez-le, recrutez des fonctionnaires, c'est une solution porteuse d'avenir et d'espoir pour nos concitoyens...

*Pour le SNUITAM FSU, la délégation était composée de Jacques Tuzolet, Philippe Béranger, Jean-Claude Gautier*